

Le ministre de la Communication commente les résultats du Conseil des ministres

Le ministre de la Communication, M. Cheikh Ould Ebbe a commenté, mercredi, les résultats de la réunion du Conseil des ministres tenue plus tôt dans la matinée.

Voici, dans son intégralité, la traduction de ce commentaire :

"Le Conseil des ministres a examiné et approuvé les projets de textes suivants:

- Projet d'ordonnance autorisant la ratification de l'accord de prêt signé le 29 mars 2006 à Djeddah entre la République Islamique de Mauritanie et la Banque Islamique de Développement (BID), destiné au financement du réaménagement du projet d'irrigation Maghama III. L'accord de prêt signé entre notre pays et la BID, objet de ce projet d'ordonnance, porte sur la mobilisation de ressources financières d'un montant de trois millions deux cent quatre vingt dix mille Dinars islamiques, soit l'équivalent d'un milliard trois cent trente quatre millions d'ouguiya, au profit dudit projet.

Ce prêt, accordé à des conditions avantageuses, est remboursable en 25 ans dont 7 ans de délai de grâce. Le nouveau prêt vient en appui au programme de développement dans notre pays qui accorde une place privilégiée au secteur du développement rural, eu égard au rôle important qu'il joue dans la création d'opportunités d'emploi et dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. La stratégie de développement rural, élaborée par notre pays, fixe un certain nombre d'objectifs essentiels dont notamment:

- la contribution dans la garantie de la sécurité alimentaire;

- la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de l'emploi rural et l'amélioration du revenu des agriculteurs;

- l'encouragement de l'intégration de l'agriculture au marché national, la préservation des ressources naturelles et leur protection pour la garantie d'un développement durable.

D'autre part, cette stratégie s'articule autour de plusieurs axes dont

les plus importants sont le développement des infrastructures de productions agricoles, la réhabilitation des périmètres agricoles et la fourniture de l'eau potable.

Dans ce cadre, le gouvernement appuyé financièrement par la Banque Islamique de Développement, a réalisé le projet de réhabilitation des périmètres irrigués à Maghama.

Le projet comporte plusieurs composantes dont les plus importantes sont la réalisation de travaux civils (réhabilitation de toutes les terres et de tous les canaux d'irrigation), l'appui aux agriculteurs et la fourniture de prestations de consultation, etc.

- Projet d'ordonnance autorisant la ratification de l'accord de prêt, signé le 29 mars 2006 à Djeddah entre le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et la Banque Islamique de Développement (BID), destiné au financement du projet développement du programme de lutte contre l'analphabétisme et d'enseignement des adultes, phase II.

Ce nouveau projet d'ordonnance vise l'approbation de ce prêt d'un million de Dinars islamiques, soit l'équivalent de 378.000.000 ouguiyas environ, consacrés au financement de la 2ème phase du programme de lutte contre l'analphabétisme.

Ce prêt a été accordé à des conditions avantageuses avec une période de remboursement de 30 ans dont 10 ans de délai de grâce.

Il vient en appui aux efforts de notre pays en matière de lutte contre l'analphabétisme, qui occupe une place de choix dans les priorités de développement, compte tenu de son importance dans la propagation des connaissances. Pour ces raisons, la stratégie de lutte contre l'analphabétisme que notre pays a adoptée est axée sur les points suivants:

- l'éradication définitive de l'analphabétisme,

- le renforcement du rôle de la femme et sa participation aux

efforts déployés en faveur du développement du pays,

- le développement de la promotion de l'enseignement au niveau des mahadra,

- le développement et l'appui du processus démocratique.

L'élaboration de cette stratégie a bénéficié d'importants financements dégagés par l'Etat et des partenaires au développement. La Banque Islamique de Développement a financé le projet de développement du programme de lutte contre l'analphabétisme et d'enseignement des adultes.

C'est ainsi que la première phase de ce projet, qui a été mise en oeuvre avec succès, a donné lieu aux réalisations ci-après:

- Impression et distribution de 100.000 livres d'alphabetisation (niveau primaire).

- Construction et équipement de 40 salles d'alphabetisation

- Organisation de 5 campagnes mobiles de lutte contre l'analphabétisme à l'intérieur du pays

- Equipement de 120 mahadra en énergie solaire.

La 2ème phase de ce projet vise le renforcement des acquis et l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme et comprend un certain nombre de composantes dont:

- des campagnes de lutte contre l'analphabétisme comprenant le recyclage des enseignants, des superviseurs ainsi que le recyclage dans le domaine de l'élaboration des programmes de suivi, d'évaluation, l'élaboration et l'impression d'ouvrages d'alphabetisation, de guides du maître, d'équipements des classes ainsi que des campagnes d'information.

- l'appui aux campagnes d'alphabetisation fonctionnelle au profit des femmes dans certaines mahadras. Cet appui comporte l'équipement des ateliers de couture, les applications sur ordinateur et la fourniture de moyens d'éclairage.

- une campagne expérimentale d'alphabetisation de type "iqra bismi rabbika". Je vous remercie"•